



## **A BON ENTENDEUR**

Ce n'est pas parce que la direction fait la sourde oreille sur nos revendications

qu'il faut quelle nous impose de nous boucher les nôtres tout simplement pour éviter d'établir une déclaration et mettre en place un compte professionnel de prévention !!!

Si notre santé auditive serait une de vos priorités vous éviteriez de nous faire crier :

**EN DESSOUS DE 81 DECIBELS PENDANT 8 H**

**ET UNE CRÊTE INFÉRIEURE**

**A 135 DECIBELS 120 FOIS/ANS**

**RIEN NE VOUS OBLIGE**

**A NOUS CONTRAINDRE**

**DE VOUS CACHER NOS TYMPANS**

**Mme la RU TOUTE FRAÎCHE DANS LA FONCTION  
SE CROYANT PERCHÉE EN HAUT DE L'ARBRE DE LA  
DIRECTION**

**PROFITE DE CETTE OBLIGATION**

**POUR NOUS INFLIGER LA SANCTION**

**MAIS ATTENTION Mme LA RU, SI TEMPÊTE EST SURVENUE**

**A CE QUE LES RACINES DE VOTRE ARBRE**

**SOIENT BIEN ENTRETENUES**

A savoir :

Que tous les ans l'employeur a l'obligation d'effectuer une évaluation de l'exposition aux bruits de **CHAQUE TRAVAILLEUR** en fonction de ses conditions de travail.

Qu'il doit favoriser les mesures de **PROTECTIONS COLLECTIVES** avant les individuelles

Qu'il **NE PEUT IMPOSER UN EPI** à un salarié, si celui-ci peut créer un risque de danger pour lui-même ou pour autrui.  
Que depuis le 1er janvier 2018 **L'EMPLOYEUR NE PAYE PLUS** de cotisations pour le compte professionnel de prévention (ancien compte pénibilité).

## **EN 2018 LE LION SORT SES GRIFFES**

### **TOUS S'ACCÈLÈRE**

Sur le SYS2, pour garantir leurs 60 bagnoles à l'heure en sortie de VSR, la direction nous informe qu'elle va passer la plupart de nos lignes de montage en survitesse.

C'est encore et encore des efforts demandés en plus  
Alors que nos capacités sont déjà au maximum !!!

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir,  
que sur certaines chaînes, il y a la place de créer de nouveaux postes pour enfin baisser l'activité de tous.

**VOUS NOUS DITES SURVITESSE  
ON VOUS REPOND BAISSER L'ACTIVITÉ**

### **AUTOMATISATION RESSOURCE HUMAINE**

On pourrait croire que PSA a investi dans la robotisation des ressources humaines, quand on voit que plusieurs d'entre nous sont convoqués à un entretien préalable en vue d'un éventuel licenciement pour un simple retard, parfois ne dépassant pas les 5mn, ou pour des motifs qui s'expliquent par des procédures non respectées de nos hiérarchiques.

**LES MÉDIAS NE CESSENT DE NOUS PARLER DE  
VOLONTARIAT  
SUR LES RUPTURES CONVENTIONNELLES COLLECTIVES  
MAIS DANS NOS ATELIERS, ON PEUT DIRE QUE  
LE LION DE 2018 SORT LES CROCS POUR REDUIRE SON  
PERSONNEL EN PRÉVISION DE L'USINE DU FUTUR**



**BACK IN YOUR ASS**

©CHRISTIAN